



Les programmes intra-muros de qualité permettent à chaque élève de tirer parti des bienfaits sociaux, émotionnels, cognitifs et physiques et de participer et de contribuer à des activités intra-muros à l'école ou de mener de telles activités.

Les principes directeurs et les éléments ciblés servent de fondement pour l'examen et la reconception d'un programme intra-muros.

Les programmes intra-muros de qualité possèdent les caractéristiques suivantes :

Ils sont axés sur les élèves

- Ils contribuent au parcours de chaque élève dans le développement de son savoir-faire physique (littératie en matière d'éducation physique).
- Ils permettent aux élèves de partager leur perspective et de faire des choix.
- Ils invitent les élèves à participer tout au long de la démarche.



Ils offrent une variété de possibilités

- Ils proposent des activités selon l'apport diversifié des élèves.
- Ils offrent des activités à divers moments et dans des milieux variés, là où c'est possible.
- Ils ont recours à différentes approches (p. ex., horaires structurés, activités libres), à des regroupements variés (p. ex., individuels, petits groupes, équipes) et diverses orientations (p. ex., compétition, loisir, coopération).



Ils favorisent l'établissement de liens significatifs

- Ils favorisent la croissance personnelle.
- Ils contribuent à l'établissement de liens sociaux et émotionnels avec les pairs.
- Ils promeuvent des possibilités offertes à l'école et dans l'ensemble de la communauté.



Ils sont inclusifs pour chaque élève

- Ils permettent de développer un sentiment d'appartenance.
- Ils établissent de multiples points d'entrée pour la participation des élèves.
- Ils offrent des occasions équitables de participation et de leadership pour chaque élève, y compris les élèves sous-représentés.



Ils promeuvent le leadership collaboratif

- Ils offrent diverses possibilités aux élèves de mettre en pratique leurs habiletés de leadership.
- Ils favorisent le partage du leadership et du mentorat au sein du personnel scolaire.
- Ils promeuvent la collaboration entre l'école et les partenaires communautaires.



Ils sont sécuritaires (sur le plan physique) et sécurisants (sur le plan émotionnel)

- Ils s'appuient sur les Normes de sécurité de l'Ontario pour l'activité physique en éducation comme normes minimales à respecter pour la sécurité.
- Ils établissent des milieux plus sécuritaires et sécurisants pour la participation.
- Ils offrent un éventail de défis et un niveau de soutien approprié.

